

FICHE TECHNIQUE

Contre-châssis à caisson ouvert Pronto

Contre-châssis pour porte coulissante escamotable pour cloisons en plaques de plâtre

Description

Le contre-châssis est destiné aux cloisons intérieures en plaques de plâtre composées de profilés de 70 mm d'épaisseur pour une épaisseur totale finie de 95 mm. Il est conçu pour accueillir à l'intérieur d'une porte (modèle à vantail simple) ou de deux portes (modèle à vantail double) coulissantes, rigide(s), escamotable(s) d'une épaisseur maximum de 40 mm et d'un poids maximum de 120 kg.

Caractéristiques

Dimensions de passage en largeur mm 600/700/800/900 vantail simple

Dimensions de passage en hauteur mm 2030

Cloison finie mm 95

Vide interne mm 54

Épaisseur maximum du vantail mm 40

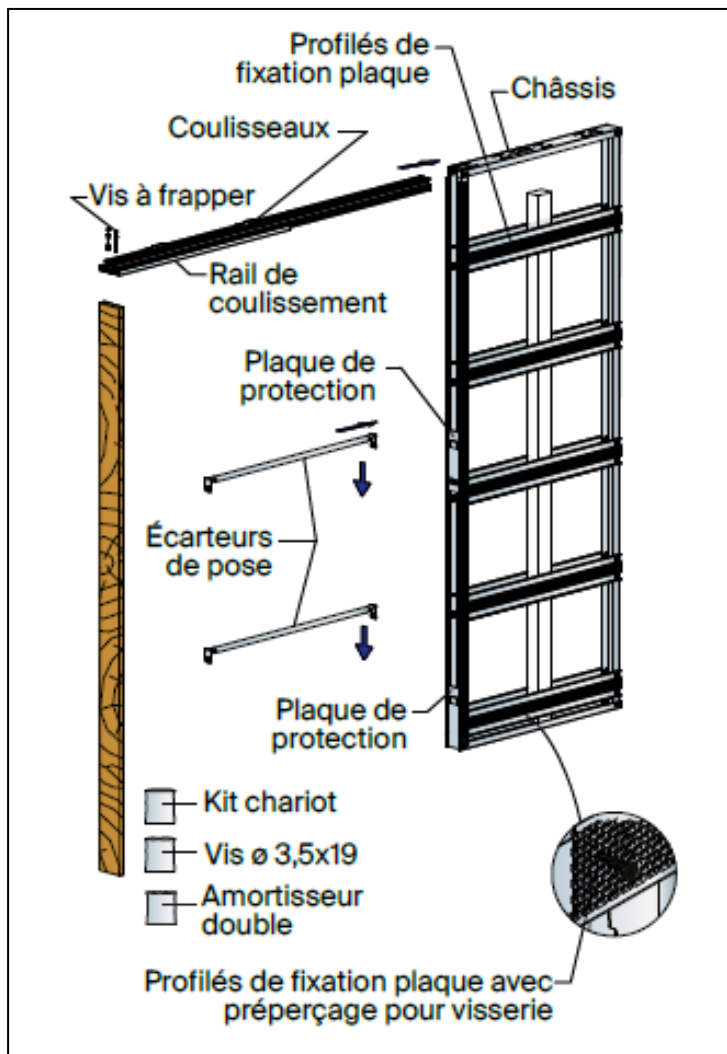
Poids maximum de vantail kg 120

Structure prévue pour des plaques de plâtre de 12,5 mm par côté

Certificat PEFC

Le contre-châssis se compose de :

- Châssis
- Rail de coulissement
- Montant en bois
- Écarteurs de pose
- Kit chariot
- Vis à frapper
- Coulisseaux
- Amortisseur double



Le **contre-châssis** est constitué par :

- **10 renforts horizontaux** en tôle zinguée DX51D+Z140 (épaisseur 7/10 mm) d'une hauteur de 6,5 mm pour lui conférer de la rigidité, avec micro-perforations pour faciliter la fixation des plaques à l'aide des vis fournies de 3,5x19.
- **Base inférieure** en tôle zinguée DX51D+Z140 (épaisseur 10/10 mm) préconfigurée pour la fixation du châssis au sol et pour la fixation du guide-bas pour la porte.
- **Base supérieure** en tôle zinguée DX51D+Z140 (épaisseur 10/10 mm) composé d'une porte-guide intégrée et découpée dans le profilé, avec ressort de blocage du guide. Des supports sont prévus pour la fixation de la structure sur des plaques de plâtre.
- **Plaque frontale** en tôle zinguée DX51D+Z140 (épaisseur 12/10).
- **Plaque postérieure** en tôle zinguée DX51D+Z140 (épaisseur 10/10).
- **Plaque antérieure** réalisée à partir d'une bande zinguée DX51D+AZ140 (épaisseur 5/10 mm) ayant une fonction de maintien lors de l'installation et de la phase suivante de montage des plaques de plâtre, elle est dotée d'encoches pour l'accueil des écarteurs de pose.

Les tôles constituant les éléments du châssis satisfont à la norme UNI EN 10143/2006 en ce qui concerne les caractéristiques techniques, tandis qu'elles sont conformes au standard UNI EN 10204.

La **traverse de rail** est constituée d'un profilé en aluminium extrudé spécialement façonné pour garantir un centrage parfait des chariots et l'insertion d'entretoises latérales en PVC adaptées à l'épaisseur de la cloison finie. Le système est breveté et appelé « à double niveau » car il permet d'insérer et de régler les accessoires même après l'installation sans retirer le rail.

Le **montant en bois** réalisé dans une planche avivée en bois avec épaisseur adaptée à la cloison finie et doté d'encoches pour l'accueil des écarteurs de pose.

L'**écarteur de pose**, fabriqué en tôle, il a pour fonction d'assurer un alignement correct lors de la pose.

Le **kit chariot** présent à l'intérieur du châssis se compose de :

- Une paire de chariots (portée maximum 120 kg) à quatre roues revêtues de nylon avec roulement à billes blindé et corps du chariot en nylon chargé.
- Une paire de plaques de suspension en tôle zinguée (épaisseur 30/10 mm) opportunément façonnées pour permettre le montage du vantail sur le système de coulissement.
- Une butée d'arrêt en nylon dotée de vis de blocage.
- Guide-bas de vantail équipé d'une double option de fixation sur la base ou sur les profilés latéraux. Un kit d'adaptateurs est fourni pour un fraisage sous la porte de 7/8/10 mm. Les adaptateurs permettant de régler la hauteur par rapport au sol fini sont fournies pour la fixation à la base.
- Vis et boulonnerie pour la fixation des chariots à la porte.

Les **vis à frapper** permettent une fixation aisée du rail sur le montant en bois.

Les **pattes de fixation**, réalisées en tôle, permettent la fixation du rail à la structure en plaques de plâtre pendant la pose.

Amortisseur double 30 kg système pour l'ouverture et la fermeture ralentie des portes coulissantes d'un poids maximal de 30 kg. Le système à double amortisseur garantit un coulissement et un alignement optimaux des panneaux de porte, réduisant au minimum la force nécessaire pour permettre le déblocage du système de retenue pendant la fermeture.

MODALITÉ D'APPLICATION / POSE :

- Réaliser la structure prévoyant une ouverture qui présente des dimensions appropriées pour le montage du contre-châssis.
- Créer, en cas de nécessité, une surface plane au niveau du sol fini, poser le contre-châssis, ouvrir les appendices, contrôler l'alignement, la perpendicularité et le plan, procéder ensuite à la fixation du contre-châssis.
Attention : ne pas installer le contre-châssis plus haut que le niveau du sol fini.
- Fixer les profilés des plaques de plâtre sur le pourtour du contre-châssis en créant des points d'ancrage au plafond, surtout dans la partie supérieure.
- Monter les plaques de plâtre sur la cloison et sur le contre-châssis. Utiliser les vis fournies pour fixer les plaques de plâtre sur le contre-châssis.
- Placer le treillis à mailles fines sur tous les joints et procéder au masticage.

Toutes les opérations susdites doivent être effectuées avec la plaque de maintien montée sur le châssis. Consulter quoi qu'il en soit le mode d'emploi fourni avec le produit et se conformer à ses instructions.

Important : pour fixer les plaques de plâtre, utilisez uniquement les vis 3,5x19 fournies.

Cloison en plaques de plâtre 95 mm				Contre-châssis: pour structure 70 mm + 1 plaque de 12,5 mm par côté				
Dimensions de passage		Encombrement		Dimensions de passage sans habillage		Porte		Dimension de passage châssis
L	H	Li	Hi	Lg	Hg	Lp	Hp	C
600	2030	1296	2135	655	2080	630	2040	615
700		1496		755		730		715
800		1696		855		830		815
900		1896		955		930		915

Légende (dimension en mm)

- L = Largeur de passage
- H = Hauteur de passage
- Li = Encombrement en largeur
- Hi = Encombrement en hauteur
- Lg = Largeur de passage sans habillage
- Hg = Hauteur de passage sans habillage
- Lp = Largeur de porte
- Hp = Hauteur de porte
- C = Dimension de passage châssis

DÉCLARATION DE NON-PÉRISSABILITÉ ET DE NON-TOXICITÉ DES PRODUITS SCRIGNO CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT 1907/2006/CE CONCERNANT L'ENREGISTREMENT, L'ÉVALUATION, L'AUTORISATION ET LA RESTRICTION DES SUBSTANCES CHIMIQUES

Scigno déclare que les contre-châssis figurant dans le catalogue ne sont pas périssables, pour autant que les conditions suivantes soient exclues :

- Environnement de stockage inadéquat pour le matériel
- Stockage et manutention inadéquats du matériel
- Utilisation incorrecte et négligence dans l'utilisation du produit
- Interventions non effectuées conformément aux indications techniques et/ou modifications non prévues par le fabricant
- Installation des produits dans des environnements et des situations extrêmes (bâtiments de production et de service à forte concentration acide ou saline)

RÈGLEMENT 305/2011 (Déclaration de performance des produits de construction CPR)

Le produit « Contre-châssis » n'est actuellement pas soumis au règlement 305/2011 de référence et ne peut donc pas être évalué selon une norme technique européenne harmonisée.

SCRIGNO DÉCLARE EN OUTRE que les produits ne libèrent pas, dans des conditions d'utilisation normales ou raisonnablement prévisibles, de substances dangereuses pour la santé humaine et/ou l'environnement.

GARANTIE DU PRODUIT

Le contre-châssis Pronto est garanti :

- 20 ans sur les composants du châssis
- 20 ans contre les ruptures du kit chariot
- 20 ans pour l'intégrité du rail de guidage en aluminium